

Programme Bilan de Compétences

2023



Conseil Evolution
Professionnelle

UN BILAN DE COMPÉTENCES : POURQUOI ?

- Vous avez envie de changer d'activité mais vous n'avez pas d'idée précise
- vous hésitez entre plusieurs solutions professionnelles
- vous avez envie de savoir où vous en êtes
- vous avez un projet et vous voulez le valider
- vous êtes stressé à l'idée d'aller travailler
- vous vous ennuyez dans votre emploi
- vous vous y sentez piégé, à l'étroit
- vous avez plus ou moins perdu confiance en vous...

Quelles que soient vos raisons, il est d'abord nécessaire de bien définir l'objectif et les enjeux de ce bilan pour en tirer tous les bénéfices possibles et définir ou clarifier un projet, **VOTRE projet. Il est en effet essentiel d'arriver à un projet concret et RÉALISTE.**

COMMENT SE DÉROULE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Le bilan de compétences se déroule au fil d'entretiens en face à face à partir d'un travail personnel à effectuer entre chaque séance.

Une alliance avec le consultant basée sur la confiance, et un accompagnement bienveillant et sans jugement me semblent indispensables.

Le bilan est une démarche de prise de conscience de vos qualités, de vos capacités, de vos motivations afin de définir au mieux votre projet professionnel. Mon rôle est de vous accompagner pour vous permettre de générer une pensée évolutive, vous autoriser à exprimer ce que vous êtes ou ce qui vous attire et trouver votre voie.

Des outils, méthodes vous aideront à clarifier ce que vous ressentez parfois confusément.

C'est en comprenant votre mode de fonctionnement, en prenant conscience de vos talents, compétences et besoins que vous gagnerez en confiance en vous. La confiance en soi est indispensable pour se mettre en route.

À QUI S'ADRESSE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé,
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.
- Les chefs d'entreprises

PRÉREQUIS

aucun prérequis

Programme Bilan de Compétences

2023



Conseil Evolution
Professionnelle

LES PHASES DU BILAN DE COMPÉTENCES

Ces entretiens professionnels se déroulent en plusieurs étapes :

- 1. Bilan personnel** : pour une meilleure connaissance de soi. Cette étape permet d'identifier ses aspirations, ses qualités, ses valeurs et ses sources de motivations.
- 2. Bilan professionnel** : permet au bénéficiaire d'analyser ses connaissances et compétences professionnelles, d'identifier ses motivations, de déterminer ses possibilités d'évolution.
- 3. Élaboration des projets alternatifs** : A partir des étapes précédentes, il s'agit de définir une ou plusieurs pistes concrètes répondant à vos besoins, aspirations et compétences.
- 4. Validation du projet et confrontation au marché** : Ensemble la consultante et le bénéficiaire recensent les moyens de favoriser la réalisation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation et de prévoir les étapes de mise en œuvre de ce projet.

MODALITES ET DELAI D'ACCÈS

Présentation d'un devis pour validation

Respect du cadre réglementaire du bilan de compétences

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-compétences>

POLITIQUE TARIFAIRE

Pour un financement salarié : 1 950 € net de TVA (TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts)

Pour un financement entreprise : 2 200 € net de TVA (TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts)

A noter! : L'employeur peut cofinancer votre bilan de compétences au travers du dispositif de l'abondement :

[Mes financements complémentaires CPF- Employeur \(moncompteformation.gouv.fr\)](https://moncompteformation.gouv.fr)

DURÉE

24 Heures – (7 séances de 2H en présentiel ou distanciel si le bénéficiaire le souhaite, avec alternance de phase de travail personnel)

LIEU

- Atelier BIANCAMARIA, 4B, rue des écuries 54500 VANDOEUVRE LES NANCY
- Atelier de la PEP', 20 bld du 26^{ème} RI 54000 NANCY
- Teams

PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

Phase préliminaire : analyse de la demande

Entretien face à face pour établir le lien

Analyse de la demande afin d'identifier les besoins et fixer les objectifs du bilan

CABINET PEP – NDA 44540388554 --20, bld du 26^e RI – 54000 NANCY -EURL GKRH au capital de 1 000€ - RCS NANCY n° 88463165 –

Code NAF : 7022Z – gislaine.kreis@cabinet-pep.com – Tél : 06 72 76 03 11 – www.cabinet-pep.com

V1 – 07/2023

Certifié QUALIOPI via l'AFNOR pour les bilans de compétences et les VAE

Programme Bilan de Compétences

2023



Conseil Evolution
Professionnelle

Présentation des différentes étapes, ainsi que des méthodes, tests, outils d'intervention et établissement du planning

Phase d'investigation : mieux se connaître professionnellement et personnellement

- **Bilan personnel : Connaissance de soi pour identifier ses aspirations ressources personnelles, son potentiel**
 1. Identifier ses drivers, ses valeurs & sa personnalité
- **Bilan professionnel : Identifier les connaissances, compétences et qualités**
 1. Mon parcours professionnel et ma formation
 - Etape 1 : Parcours professionnel
 - Etape 2 : Activités menées et fonctions exercées
 - Etape 3 : Connaissances acquises lors de formations
 2. Identifiez les compétences et qualités à travers mes réalisations
 - Etape 1 : Compétences et qualités à travers mes réalisations
 - Etape 2 : Compétences sous le regard de la motivation
 - Etape 3 : Les contextes professionnels qui sollicitent mes compétences
 3. Questionnaire d'identité vocationnelle / Inventaire des intérêts professionnels
 4. Synthèse

Phase de conclusion du Bilan : Emergence du projet

Recherches et analyse des métiers/d'un futur projet, confrontation au marché et mise en place d'un plan d'action et remise du rapport de synthèse
Remise de la synthèse écrite avec tous les documents de travail

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Un livret transmis au bénéficiaire avant le démarrage du bilan de compétences
Accès à la plateforme de test CENTRAL TEST (bouquet de test choisi par CABINET PEP et en fonction du besoin de l'apprenant)



Accessibilité : La formation est ouverte à tout public. En cas de besoins spécifiques – veuillez contacter Ghislaine LALOUÉ KREIS à l'adresse @ suivante : ghislaine.kreis@cabinet-pep.com afin que nous puissions envisager toutes les possibilités et moyens permettant d'adapter au mieux le bilan.

